



FROBERVILLE

JOURNAL MUNICIPAL



Mairie de Froberville

690, Rue d'Étretat

76400 FROBERVILLE

Tél. : 02.35.27.31.28

@ :

mairiedefroberville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h-12h / 16h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-16h

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h

Vendredi : 9h-12h / 16h-18h

Site internet :

www.froberville.fr



Le mot du Maire

Chères Frobervillaises, Chers Frobervillais,

Début Septembre, nos jeunes écoliers ont fait leur rentrée dans notre école communale. Tout s'est bien passé grâce au dévouement des enseignants, du personnel communal et des élus. Je profite de l'occasion pour remercier David Roelens, directeur de notre école qui, suite à la prise de nouvelles fonctions au sein de l'académie, a quitté son poste courant septembre. Il est remplacé par Mme Depaquis, à qui nous souhaitons pleine réussite dans ce nouveau challenge.

Suite à un appel d'offres, un nouveau prestataire pour la restauration scolaire a été retenu et a commencé la livraison des repas. Il s'agit de la société Newrest. Les menus équilibrés sont choisis en commission avec l'aide d'une diététicienne.

La voie verte, inaugurée en juin connaît un véritable succès et de nombreux habitants l'utilisent régulièrement. Je profite pour rappeler que cet équipement est la propriété du Conseil Départemental, l'entretien est donc à sa charge et non à la commune. Bien sûr, il est du ressort de chacun de le respecter, quelques dégradations ont malheureusement déjà été constatées.

Le monde associatif à Froberville se porte bien, de nouveaux adhérents, de nouveaux bénévoles, et la création d'une nouvelle association (voir article dans ce journal). Merci à tous de votre implication et n'hésitez pas à participer aux différentes manifestations ou à donner un peu de votre temps dans nos associations. Je suis persuadé qu'elles vous réserveront le meilleur accueil.

Bien amicalement,

Olivier Coursault, Maire de Froberville

- | | |
|---------------|---|
| 13 octobre : | Assemblée générale du Club de l'amitié |
| 21 octobre : | Soirée « jeux de société » |
| | Assemblée générale du Tennis Club Froberville |
| 29 octobre : | Jeux d'Halloween |
| 11 novembre : | Commémoration au Monument aux morts |
| 26 novembre : | Soirée Harengs du Comité des fêtes |
| 03 décembre : | Journée et repas du Téléthon |
| 11 décembre : | Repas des anciens |
| 16 décembre : | Marché de Noël |



ETAT CIVIL 2022



La municipalité adresse toutes ses félicitations aux parents pour la naissance de :

POULTIER Laly née le 08/09/2022



La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

MOREL David et MASURIER Hélène le 16 juillet 2022

BELHACHE Loïc et DUJARDIN Muriel le 27 août 2022

LELEU Thierry et PORET Laurence le 27 août 2022

BARDIN Mickaël et ROUSSEL Justine le 10 septembre 2022



La municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles de :

Mme VAUCHEL Lucie, décédée, le 22 août 2022 à l'âge de 35 ans

Mr BASILLE Christian, décédé le 26 août 2022 à l'âge de 88 ans



INFOS

Changement de directeur à l'école Jacques Prévert

Du changement à l'école Jacques Prévert

La rentrée est arrivée et cette année l'équipe enseignante connaît quelques changements.

En effet, Mr ROESENS, enseignant en classe de moyenne et grande section ainsi que directeur de l'école en poste depuis 2013, quitte ses fonctions. Nous le remercions pour le travail effectué durant toutes ces années et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets. Mme DEPAQUIS, déjà enseignante au sein de notre école en classe de CM1/CM2, prend la fonction de directrice. Mme VION rejoint l'équipe pour assurer la classe de moyenne et grande section. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Du recensement à la journée défense et citoyenneté

Si vous venez de vous faire recenser, sachez qu'il faut entre 7 et 9 mois avant de recevoir votre convocation.

Pendant ce laps de temps vous pouvez créer votre compte sur votre espace « majdc.fr » et renseigner toutes les informations nécessaires au traitement de votre dossier. Votre attestation de recensement fait foi lors de la présentation aux différents examens pour les moins de 17 ans. Au-delà, une attestation provisoire vous sera délivrée, à votre demande, par le CSNJ (centre du service national et de la jeunesse).

Votre situation évoluée ? Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour les renseignements dans votre espace « majdc ». Vous déménagez en dehors des départements 27,28 et 76, informez votre CSNJ actuel qui transférera votre dossier au CSNJ de votre nouvelle adresse.

Etudiant, vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre journée défense et citoyenneté.

Tout changement de situation, scolaire ou professionnelle, devra être transmis au CSNJ qui pourra ainsi mettre à jour vos informations.

Plus d'info sur la JDC ? Rendez-vous sur le site <https://presaje.defense.gouv.fr/faq> pour découvrir le déroulement d'une journée.

Club de l'Amitié : assemblée générale



Le club de l'amitié organise le 13 octobre prochain à 18h à la mairie de Froberville, l'assemblée générale de l'association. Vous voulez faire partie du bureau et/ou participer aux différentes activités proposées par l'association, lancez-vous et venez rejoindre le club de l'amitié. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jocelyne MARAIS, présidente de l'association au 06.72.22.18.69.

Du renfort pour la restauration scolaire :

Une première pour Cédric, un exercice maîtrisé pour Jocelyne ; les élus municipaux viennent en aide à l'école de Froberville.

À la suite de plusieurs cas de COVID-19 au sein du personnel communal, deux élus municipaux viennent renforcer l'équipe pour assurer la restauration scolaire.

Forts d'une formation HACCP dispensée par le prestataire de restauration quelques mois auparavant, ils ont pu appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire tout au long du service : préparation des tables, service à l'assiette, vaisselle, etc... Ce fut l'occasion de vivre un moment agréable avec les enfants mais aussi de partager le quotidien du personnel communal de notre école.

Cette participation active permet d'assurer la restauration scolaire malgré une situation sanitaire compliquée.



Cérémonie de la fête des mères

FÊTE DES MÈRES

Pour l'événement, 27 invitations avaient été envoyées. Les restrictions dues à la COVID-19 n'avaient pas permis de réaliser cette cérémonie ces dernières années, il était donc nécessaire d'honorer les mamans ayant mis au monde un enfant depuis 2019 :

- LEROUX Léo né le 10 novembre 2019
- BOURDIN Mathis né le 10 décembre 2019
- PAPORE Nolan né le 29 août 2020
- LEFEBVRE ANNET Maïwenn né le 17 octobre 2020
- SENAY Lony née le 23 avril 2021
- QUESNEL Bertille née le 2 décembre 2021
- CLEMENT Lyano né le 5 avril 2022
- DELAROCHE Paolo né le 18 mai 2022



Après la remise du traditionnel bouquet aux jeunes mamans, chaque femme présente s'est vue remettre une rose. Le verre de l'amitié clôtura la cérémonie, un moment d'échange et de partage au milieu de tous ces jeunes enfants.

Résidence côte d'albâtre : une salle d'activité

Mercredi 13 juillet dernier, Olivier COURSAULT maire de Froberville, a inauguré la résidence Côte d'Albâtre en présence de Madame Fouzia Boufagher, Directrice Générale de la Société SEMINOR, Mme TESSIER Dominique, conseillère départementale.

Cette nouvelle résidence est constituée de 20 logements : 6 T2, 10 T3, et 4 T4 ainsi que d'une salle d'activité. Une commission municipale travaille actuellement sur les modalités de mise à disposition de ce nouvel espace et présentera bientôt en conseil municipal un règlement encadrant ce bel outil adapté aux personnes à **mobilité réduite**.

Nous souhaitons à tous les nouveaux locataires la bienvenue dans ces nouveaux logements.





nombreuses places de stationnement

pièce d'activités très lumineuse

coin cuisine

Lundi 3 octobre 2022, des frobervillaises et frobervillais étaient rassemblés à la mairie pour créer l'association « *les P'tits Mousses de Froberville* »

Constituée en partie de parents d'élèves, cette association se destine à récolter des fonds pour financer des sorties ou voyages scolaires, des équipements pédagogiques, mais aussi des ateliers thématiques. Créer du lien et favoriser les relations entre les parents d'élèves sont tout aussi importants aux yeux de cette association après la longue période de morosité due à la COVID-19.



Après une présentation de l'organisation de l'association ainsi que des évènements qui pourraient contribuer à récolter des fonds par Mme MASSON Vanessa, Justine BARDIN ROUSSEL a procédé à la lecture des statuts. Ces derniers ont été approuvés par les membres du bureau et les élections qui ont suivi ont permis la nomination au poste de présidente de **Mme MASSON Vanessa**, au poste de vice-présidente : **Mme BARDIN ROUSSEL Justine**, au poste de secrétaire : **Mme ANNET Marina** et enfin au poste de trésorière : **Mme ROUSSEL Céline**.

A l'issue des élections et après un tour de table, un grand nombre de propositions ont été évoquées, laissant présager beaucoup d'activités et de beaux évènements.

Nous souhaitons à cette nouvelle association de belles réalisations !

ZOOM SUR... Sellerie de Caux

Un artisan sellier garnisseur à Froberville.

François SANSON n'était pas destiné à devenir sellier garnisseur. D'origine rouennaise, diplômé en mécanique générale, il exerce d'abord comme technico-commercial pendant 10 ans dans une société de fabrication de pompes industrielles. A la suite d'un plan social il décida de changer de métier et exercera dans plusieurs domaines.

Il sera gérant pour l'enseigne Babou sur tout le territoire français, puis patron de bar PMU en Vendée. Il tiendra un camping à Chenonceau et c'est après un emploi de commercial pendant 13 ans dans une société de fabrication de protection grillagée pour l'industrie de machines-outils qu'il se décide à travailler de ses mains.

François aime les belles voitures et les motos. Il veut travailler la matière et décide donc de se former au métier de sellier garnisseur à l'école du cuir de Villeneuve-Saint-Germain. Habitant d'abord au Havre qu'il quittera à cause du bruit, de l'insécurité et du stress de la ville, il vivra quelques temps à la Poterie puis jettera son dévolu sur Froberville. Aujourd'hui propriétaire de gîtes à Froberville, avec un grand espace pouvant accueillir un atelier, il se lance dans l'aventure et ouvre son entreprise « Sellerie de Caux ».

Moto, voiture, bateau, ameublements usés, pour les particuliers comme les professionnels, une question ou un renseignement, François vous accueille très simplement dans son atelier.

Nous souhaitons plein de réussite à ce nouvel artisan frobervillais.



Panneau de porte automobile, assemblage de cuir et d'alcantara, matelassage et gainage

